



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-LAMBERT-
DE-LAUZON

Près de vous, près de tout.



La Source

JUIN 2022 - Vol. 21 N°2

Un skatepark renouvelé pour l'été

p.3



Bon été!

On fait place à la saison estivale! Dans ces pages du bulletin *La Source*, on discute de gros projets et des activités qui auront lieu dans les prochains mois.

Depuis le début de l'année, nous vous rappelons que des changements ont été apportés à la distribution des bulletins. Les prochains bulletins seront publiés en septembre et en décembre.

Bonne lecture!

Événements Période estivale

On bouge dans nos parcs

2



Cuisiner, c'est composter!

Suivre la recette, redonner à la planète.

4



BERCE DU
CAUCASE

La Nouvelle-Beauce
poursuit sa lutte

7



Mot du maire



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est la saison estivale qui commence! Qui dit été, dit de beaux projets qui prendront bientôt forme.

Peut-être avez-vous vu circuler une vidéo sur notre page Face-

book : un nouveau skatepark ainsi qu'une pumptrack verront le jour à la fin de l'été au parc Alexis-Blanchet. Nous sommes très enjoués de bonifier les installations et les offres d'activités au sein de nos parcs.

D'autre part, lors du conseil municipal en mai dernier, j'ai présenté le rapport sur les faits saillants des états financiers de la municipalité. Je suis heureux d'annoncer que l'exercice financier de la dernière année s'est terminé avec un surplus de près de 1,8 million \$.

Notre parc industriel est en plein développement! La vente de nouveaux terrains industriels sur le territoire représente plus de 900 000 \$ de revenus additionnels.

Je souhaite également vous remercier pour votre patience avec les fermetures de route dans les derniers mois. Ces travaux s'avèrent nécessaires pour le raccordement du puits Coulombe.

Avec l'été chaud qui nous attend, je souhaite également vous rappeler l'importance de réduire notre consommation d'eau potable.

En terminant, le Service des loisirs vous réserve une belle programmation estivale. D'ailleurs je vous invite en grand nombre à venir célébrer la Fête nationale avec nous. Ce sera l'occasion de se rassembler pour fraterniser et souligner la fête des Québécois et des Québécoises. Je souhaite un bon été à chacun et chacune d'entre vous!

Votre maire,
Olivier Dumais



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-LAMBERT-
DE-LAUZON

Près de vous, près de tout. Pour tous les détails, consulter notre site web au www.mun-sldl.ca

Événements Période estivale



**Du 13 juin
au 20 juillet**

- Kangoo jump
- Zumba
- Entraînement matinal
- Hatha yoga

Activités gratuites
**On BOUGE dans
nos parcs**



Le 23 juin

- Chansonnier
- Spectacle de rue
- Amuseur public
- Feux d'artifices
- Jeux gonflables



La fête Nationale du Québec



Les 8 et 9 juillet

À la rencontre
de nos producteurs,
artisans, artistes et
petits entrepreneurs.

Marché à saveurs locales

Programme d'aide aux personnes à mobilité réduite en cas d'incendie



Le Service de la sécurité incendie tient à faire un rappel à tous les citoyens de l'importance de communiquer la présence de toute personne en situation de handicap ou de mobilité réduite dans une résidence.

Nous vous invitons à transmettre certains renseignements sur les conditions de vie de cette personne pour faciliter l'intervention des pompiers advenant un incendie.

Si jamais un incendie se déclarait, les pompiers seront informés de la présence d'une personne en situation de handicap ou de mobilité réduite. Cette information permettra aux pompiers de la repérer et pourront ainsi l'aider à évacuer en cas d'urgence.

Il est aussi important d'informer le Service de la sécurité incendie lorsqu'une personne en situation de handicap ou de mobilité réduite n'est plus présente dans la résidence.

Veuillez communiquer avec Mme Lyne Guimond au 418 889-9715.



Un skatepark renouvelé pour l'été!

La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon aménagera un tout nouveau skatepark ainsi qu'une pumptrack au parc Alexis-Blanchet à la fin de l'été.

Le skatepark d'une superficie de 5 000 pieds carrés offrira une variété de modules qui permettra à ses utilisateurs de rouler, glisser, sauter et laisser place à leur imagination débordante. La pumptrack, connue aussi sous le nom de piste à rouleaux, est une piste composée de bosses et de virages relevés qu'il est possible de franchir sans pédaler. Interconnectée au skatepark, la piste de pumptrack offrira un parcours d'une longueur de plus de 115 mètres.

« Nous sommes extrêmement fiers de l'ensemble du projet, ces nouvelles installations viendront combler un réel besoin! », a déclaré Pascal Vachon, directeur du Service des loisirs à la municipalité.

UN SPORT QUI CONNAIT UNE POPULARITÉ GRANDISSANTE

Ce sport connaît d'ailleurs un succès fulgurant auprès de ses adeptes. Ces nouveaux équipements pourront être utilisés par les amateurs de planche à roulettes, de patin à roues alignées, de vélo de montagne, de BMX et même de trottinette. Jeune débutant jusqu'aux coureurs plus expérimentés pourront profiter du nouveau skatepark ainsi que de la piste de pumptrack.

Le projet sera réalisé en collaboration avec Groupe Relief ainsi qu'avec l'expertise de Rick Design et Velosolutions pour un investissement d'environ 375 000 \$. Les travaux seront entamés à la fin août et les Lambertins pourront profiter du site seulement quelques semaines plus tard, en octobre 2022.

Les nouveaux équipements de skatepark et de pumptrack s'ajouteront au grand nombre d'activités de loisir qu'offre le parc Alexis-Blanchet : des jeux d'eau, des modules de jeux, des surfaces de dekhockey, des terrains de soccer, des terrains de pétanque ainsi qu'un terrain de baseball.





Comment faire pour composter ? Adopter la bonne habitude... facilement!

Ces quelques petits trucs simples vous permettront de participer à la collecte des matières compostables de la Municipalité sans y consacrer beaucoup de temps ni d'efforts, et avec propreté!

TRUC N° 1 : Dans la cuisine, installer un contenant pour le compost



Placez dans un endroit pratique de la cuisine un contenant pour y accumuler pelures, coquilles d'œufs et vos restes de nourriture. Le dessous de l'évier est généralement un bon endroit si vous n'oubliez pas qu'il est là!

Si vous n'avez pas de contenant pour la cuisine, la Municipalité peut gratuitement vous en fournir un spécialement conçu pour cet usage. Il contient un couvercle perforé qui permet l'aération ainsi qu'une poignée pratique pour le transporter.

Si vous n'avez pas de bac brun, la Municipalité peut aussi vous en fournir un gratuitement.

TRUC N° 2 : Mettre du papier au fond du bac



Pour un contenant propre et sec, utilisez un sac de papier conçu pour contenants de cuisine. Le papier journal est aussi une option économique. Aucun sac de plastique n'est accepté. Pas même ceux avec la mention compostable ou biodégradable vendus dans les commerces locaux.

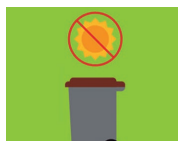
TRUC N° 3 : Éviter les liquides et emballer les viandes crues



Les restes de viande crue et de liquides comme la soupe, le lait, le yogourt et le jus peuvent produire des mauvaises odeurs. Ne mettez pas les liquides dans le bac brun. Quant aux viandes crues, emballez-les dans des papillotes de papier journal ou dans des sacs de papier bien fermés pour éviter les nuisances. Vous pouvez

aussi congeler ou mettre au frais vos restes de viande crue jusqu'au jour de la collecte.

TRUC N° 4 : Placer le bac brun au bon endroit



En été, gardez votre bac brun fermé et à l'abri du soleil pour y maintenir une température plus fraîche. Cela évitera que des mouches y pénètrent et y pondent leurs œufs. En hiver, placez-le près de la maison, avec un accès déneigé.

TRUC N° 5 : Vider le bac brun à chaque collecte



En été, placez votre bac brun en bordure de rue chaque semaine, même s'il contient peu de matières. Cela évitera la formation d'odeurs. En hiver, ce n'est pas nécessaire de faire vider votre bac à chaque collecte. Il est assez gros pour y accumuler vos matières pendant plusieurs semaines. De plus, les matières resteront peut-être

emprisonnées dans le bac à cause du gel, mais ne vous en faites pas, lors d'un redoux, elles en sortiront aisément.

QUELQUES STATISTIQUES

En 2020, 17 167 tonnes de matières compostables ont été récupérées. Ces matières ont permis de produire environ 12 millions de litres de compost, l'équivalent de près de 3 sacs de 30 litres de compost pour chaque citoyen!

Saviez-vous qu'il reste encore près de 40 % de matières à composter dans nos déchets? Assez pour produire environ 9 millions de litres de compost, soit 2 sacs de plus de compost par personne.

Le bac brun et le contenant de cuisine sont offerts gratuitement. Pour vous joindre au mouvement et composter, communiquez avec nous.



ENFIN
DE RETOUR!

BIENVENUE AU FESTIVAL DE LA RENTRÉE DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON
Fort d'une expérience acquise, de partenariats majeurs et d'une équipe de bénévoles enthousiastes, le Festival de la Rentrée revient à Saint-Lambert-de-Lauzon pour une troisième édition, du 18 au 21 août 2022.

SPECTACLE DU SAMEDI SOIR
ALTER EGO EXPERIENCE
L'énergie, la musique, la danse et les multiples changements de costumes sont l'honneur dans cette production haute en couleurs et en rebondissement. Le point fort de cette production se situe dans la personification des artistes qui marquent des décennies.

DU 18 AU 21 AOÛT

**Festival
de la Rentrée**
SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

PRÉSENTÉ
PAR
ANACOLOR
FINITION ARCHITECTURALE

PROGRAMMATION
ACHAT DE BILLETS
INFORMATION GÉNÉRALE

FESTIVALDELARENTREE.CA

Réglementation entourant l'usage de l'eau potable

La Municipalité fait appel à la bonne collaboration des citoyens et citoyennes desservis par le réseau d'aqueduc pour favoriser la saine gestion des ressources disponibles. Le respect de cette réglementation devrait nous éviter une pénurie d'eau potable ainsi qu'une interdiction d'arrosage.



ARROSAGE DE JARDINS

L'arrosage manuel des fleurs, plates-bandes, jardins et arbustes est uniquement autorisé pendant les périodes suivantes :

- Numéros civiques pairs : les dimanches, mardis et jeudis (de 19 h à 21 h);
- Numéros civiques impairs : les lundis, mercredis et vendredis (de 19 h à 21 h).

LAVAGE DES AUTOMOBILES

Le lavage d'automobiles est seulement permis s'il est effectué avec un pistolet-arroseur à fermeture automatique.

MISE À NIVEAU DE PISCINES ET DE SPAS

La mise à niveau de piscines et de spas ainsi que le remplissage de piscines gonflables (moins de 5 000 litres) est autorisé pendant les périodes suivantes :

- Numéros civiques pairs : les dimanches, mardis et jeudis (de 20 h et 6 h);
- Numéros civiques impairs : les lundis, mercredis et vendredis (de 20 h et 6 h).

TRAITEMENT DES PELOUSES

L'arrosage des pelouses est interdit en tout temps, sauf pour les nouveaux aménagements! Après avoir demandé et obtenu un permis (gratuit), les propriétaires peuvent les arroser de 19 h à 21 h pendant 15 jours consécutifs. Pour les réparations partielles, l'arrosage est autorisé s'il est fait de façon manuelle.



Un nouvel outil pour les 2 ans de Permis en ligne



Dans les dernières semaines, l'équipe s'est mobilisée pour produire un nouvel outil destiné à accompagner les citoyens lors de travaux ou de modifications à leur propriété : des fiches

d'information pour chaque type de travaux afin de les guider avec les demandes d'autorisation. Pour chaque type de permis de construction ou de certificat d'autorisation ou d'occupation, on y répertorie les documents à fournir, les étapes, délais et coûts à prévoir. Elles sont disponibles sur notre site Internet et en version papier à la réception de l'hôtel de ville.

Ces nouvelles fiches viennent compléter le service Permis en ligne et Demandes en ligne offert depuis 2 ans déjà et de plus en plus populaire. Le but recherché est de rendre les démarches de demandes de permis toujours plus simples et efficaces pour une meilleure satisfaction de la clientèle. Une page de notre site Internet est d'ailleurs consacrée aux demandes de permis, puis une autre pour les demandes de certificats d'autorisation et d'occupation, avec sur chacune, les liens pour accéder au portail de demandes en ligne. La page *Nous joindre* dirige également au portail de demandes d'information, plaintes et requêtes en ligne en plus des contacts habituels. Nous vous encourageons à les adopter pour garantir un traitement rapide et optimal par nos équipes de travail.

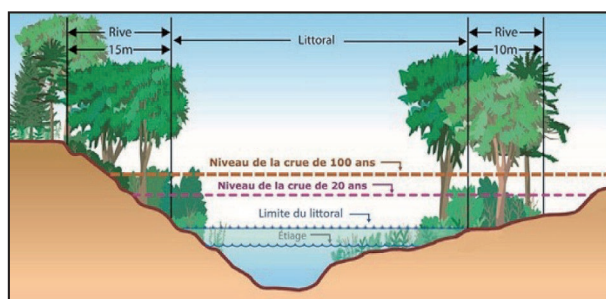
Des changements réglementaires qui vous concernent : soyez-en avertis!



En 2021, le Gouvernement du Québec adoptait des modifications au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles obligeant les propriétaires de piscines à en sécuriser tous les accès, et ce, peu importe l'année d'installation et de manière rétroactive pour une mise en conformité ciblée au 1^{er} juillet 2023 pour l'ensemble des piscines existantes. C'est donc dire que le Service de l'urbanisme se devra de valider la sécurité des enceintes et structures au pourtour des piscines afin d'accompagner les citoyens concernés dans les changements imposés par ces nouvelles normes de prévention des noyades. Consultez Quebec.ca/piscinesresidentielles pour vérifier la conformité de votre installation et communiquez toute modification effectuée à l'inspecteur municipal chargé du dossier, M. Benoît Paquette, bpaquette@mun-sldl.ca

Voici un autre changement vous concernant

Deuxième changement datant du 1^{er} mars 2022, le Gouvernement du Québec a mis en place un régime transitoire de gestion des rives, du littoral et des plaines inondables applicable à l'ensemble des lacs et des cours d'eau de la province. Cela se traduit par l'application de normes strictes pour les travaux et activités dans un milieu hydrique et leur zone d'influence. La Municipalité étant chargée de la validation de plusieurs interventions, de la délivrance des autorisations et du contrôle du respect des normes, il est absolument nécessaire de nous contacter (par demande ou permis en ligne si possible) AVANT de procéder à des travaux ou interventions en zone inondable ou à proximité d'un lac, rivière ou ruisseau. Les amendes prévues par le gouvernement en cas d'infraction sont élevées et les travaux de remise en état imposés très coûteux pour quiconque dérogerait à la nouvelle réglementation en vigueur.



En route vers un St-Lambert 2.0

En juillet prochain et après 15 mois de travail assidu, nous prévoyons débiter l'adoption du nouveau plan et des règlements d'urbanisme complètement révisés et en consulter la population. Surveillez nos annonces à paraître prochainement sur la page Facebook, le site Internet et dans votre Dossier Citoyen : tous seront invités à participer à une assemblée publique en soirée (la date provisoire du 11 juillet a été sélectionnée) durant laquelle les nouvelles orientations de développement de la Municipalité seront présentées et les choix d'aménagement expliqués. Les intéressés pourront poser leurs questions et émettre leurs opinions pour alimenter les versions finales des règlements.



Pour ce chantier important et structurant pour notre milieu, l'équipe de l'urbanisme travaille avec la firme spécialisée Groupe BC2 qui sera présente pour l'animation et la récolte d'information lors de cette soirée clé de la démarche. Rappelons que la première étape de consultation avait été réalisée avec succès à l'aide d'une soirée d'ateliers virtuels en juillet 2021. Nous serons très excités de pouvoir se rassembler et se voir en vrai cette fois-ci!

L'entrée en vigueur des nouveaux règlements marquera sans doute le début de nouveaux développements résidentiels et commerciaux. Ce cadre de planification au goût du jour permettra d'assurer le développement durable de notre parc industriel, de nos milieux de résidence, de travail, de loisirs et de consommation. Notre rôle est de proposer un St-Lambert-de-Lauzon à votre image, à la hauteur de vos attentes et d'assurer le respect et le maintien d'un milieu de vie sain et agréable.

Rappel à tous les citoyens :

- L'affichage des permis de construction est obligatoire en tout temps sur le lieu des travaux;
- Le remisage des abris d'hiver (toiles et structures) est en vigueur entre le 1^{er} mai et le 14 octobre de chaque année.

Merci de votre collaboration! Bon été à tous et à bientôt!
L'équipe de l'urbanisme.

ARRACHONS ENSEMBLE
Tout l'été!

Fiers de se joindre à la 16^e édition de la Campagne provinciale de l'arrachage de l'herbe à poux.

Information au
1888 POU MON 9
1888 768-6669

Association pulmonaire du Québec

ARRACHONS ENSEMBLE
Tout l'été!

Les fleurs en épis sont d'un vert jaunâtre à l'extrémité de la plante

La tige est ferme, poilue et d'un vert grisâtre qui rougit à la floraison

Le feuillage très découpé ressemble à celui de la carotte

La hauteur varie entre 5 cm et 1,5 m

Information au **1888 POU MON 9** **1888 768-6669**

Association pulmonaire du Québec



VOS ORGANISMES VOUS PARLENT

De nombreux services offerts par le Service d'entraide



POPOTE ROULANTE

Les personnes âgées qui n'ont plus le goût de cuisiner ou l'énergie pour le faire ou qui sont en perte d'autonomie peuvent bénéficier d'un service de popote roulante offert deux fois par semaine, les mardis et les jeudis, au coût de 5,50 \$ par repas. Un repas chaud complet et équilibré comprenant soupe, plat principal et dessert peut être livré à domicile par des bénévoles. Cela permet de maintenir une bonne qualité de vie à la maison et d'avoir la visite rassurante et réconfortante d'un ou d'une bénévole deux fois par semaine. Cela peut aussi aider à vivre une meilleure convalescence au retour d'un séjour à l'hôpital.

COMPTOIR VESTIMENTAIRE LE BAZAR



Les personnes qui ont ou qui veulent avoir une attitude écologique sont invitées à venir magasiner au comptoir vestimentaire le Bazar situé au 119, rue des Peupliers. Cela constitue une excellente façon de trouver à très bon marché des objets uniques en leur genre. Il est ouvert à tous et toutes sans égard aux revenus. Quand un achat y est effectué, cela équivaut à faire un don au Service d'entraide. C'est aussi une

bonne manière de diminuer son empreinte écologique et de réutiliser des objets. Vêtements, jouets, vaisselle, meubles et tout ce qui se trouve dans une maison s'y vend à petit prix. Le comptoir vestimentaire le Bazar sera en horaire d'été dès le 29 juin. Il sera ouvert seulement les mercredis après-midi les 29 juin, 6 et 13 juillet. Après cela, il sera fermé pour les vacances et rouvrira dès le mercredi 17 août avec les vêtements d'automne.

AIDE FINANCIÈRE POUR LE RETOUR À L'ÉCOLE

Après une analyse budgétaire, le Service d'entraide peut offrir une aide financière pour l'achat des fournitures et manuels scolaires aux personnes qui y sont admissibles. Ceux et celles qui appréhendent déjà le retour à l'école des enfants et les frais que cela implique sont invités à communiquer avec la directrice générale de l'organisme sans tarder.

SERVICE D'AIDE ALIMENTAIRE

Un service d'aide alimentaire est offert une fois par mois par le Service d'entraide en collaboration avec Moisson Québec.

Pour en savoir davantage sur les services offerts par le Service d'entraide, téléphonez au 418 889-5109.



TU AS LE GOÛT DE DÉVELOPPER TON TALENT AVEC DES ÉDUCATEURS TOP!?

TU AS ENVIE DE T'AMUSER AVEC UNE GANG TRIPPANTE!?

Camp d'été de soccer Légion sous la supervision d'Edmond Foyé

Âge : 9 ans et +

Date : 4 au 8 Juillet et 11 au 15 Juillet

Horaire : 9h à 15h (incluant surveillance de 8h à 9h et de 15h à 16h)

Coûts : 215\$ / semaine ou 350\$ / 2 semaines

Endroit : Parc du Faubourg à St-Lambert

Inscriptions sur notre site web :
soccernouvellebeauce.ca



L'École des Puces fait peau neuve

Au printemps, nous avons invité la population à répondre à un bref sondage pour valider l'intérêt à conserver le service offert par l'École des Puces. Près de 50 personnes ont répondu à l'appel : nous tenons tout d'abord à vous remercier! À la suite de ce sondage, nous arrivons à la conclusion que notre organisme répond toujours à un besoin dans la municipalité. Avec la pandémie et l'arrivée du service de Passe-partout en milieu scolaire, nous avons pris cette opportunité pour améliorer notre service et vous offrir un nouveau projet qui, nous pensons, vous plaira.

Nous vous annonçons que l'École des Puces, en partenariat avec la Ferme Pélipa de Saint-Lambert-de-Lauzon, deviendra officiellement l'École des Puces en nature. Les ateliers se dérouleront en blocs de 4 heures une fois par semaine directement à la ferme, à l'extérieur et en harmonie avec la nature et les animaux. Les enfants apprendront entre autres les bienfaits de la nature et le respect de celle-ci. Une belle connexion avec la base de ce qui nous entoure! Les inscriptions débiteront au mois d'août, comme les années précédentes. Surveillez notre page Facebook, car plus de détails suivront dans les prochaines semaines. Pour toute question, écrivez à ecoledespuces@hotmail.com ou directement à la Ferme Pélipa à justmoch@gmail.com.

Nous tenons à remercier les commanditaires qui ont contribué à nous permettre de poursuivre notre belle mission et à concrétiser ce beau projet. Un grand MERCI! L'équipe du conseil d'administration de l'École des Puces tient également à remercier la population pour ces belles années à contribuer à notre réussite par votre participation à nos soirées Misez Juste ou par l'inscription de vos enfants à nos ateliers qui ont su, selon les témoignages, faire une énorme différence dans la vie des tout-petits. Un merci spécial à nos éducatrices qui ont travaillé fort pour toujours offrir des ateliers de qualité! Merci à tous les parents bénévoles des dernières années qui tous ensemble ont été indispensables dans l'immense réussite de notre mission!

Nous sommes fiers de pouvoir vous offrir cette nouveauté. Nous vous réservons une belle surprise lors du Festival de la rentrée et espérons vous voir en grand nombre.

On se voit en septembre. Bon été!

L'équipe du conseil d'administration de l'École des Puces



Mot des Chevaliers de Colomb

Il y a eu le film Rocky, puis le # 2, 3, 4, 5. Pareil pour La planète des singes, suivi du # 2, 3, 4, 5. Alors je vous annonce notre 6^e reprise d'activités! En espérant que ce soit la bonne cette fois. Pas seulement nos rencontres mais bien nos activités de financement pour redistribuer dans notre communauté; par exemple pour le Service d'entraide, les scouts, la Fabrique, la Maison du Littoral, etc. Ainsi, nous avons accepté de nous occuper du service de bar pour notre Fête Nationale à Saint-Lambert. Venez fêter et consommer modérément, tous les profits seront redonnés localement, c'est notre engagement en tant que Chevaliers.

Avec le retour du Festival de la rentrée, nos bénévoles s'occuperont de la vente des hot-dogs, des blés d'inde, avec le même principe : chaque sou de profit est redonné localement. On invite donc la population à participer en grand nombre à ces activités, pour le plaisir, pour les rencontres... et bien sûr pour l'entraide.

Au moment d'écrire ces lignes, nous avons un déménagement de planifié pour des personnes démunies. Nous allons collaborer à la Journée de pêche organisée par la Municipalité, et on pense déjà au retour de la Fête de Noël des enfants, en collaboration également avec la Municipalité. Nous avons prêté notre plaque chauffante pour les scouts, le deck hockey. Nous tenons aussi à souligner que pendant « les pandémies » nous avons continué, dans une mesure moindre, faute d'entrée d'argent, à aider monétairement nos organismes locaux.

On dit un grand merci à tous ceux qui nous encouragent par leur participation aux activités communautaires. Au plaisir de vous y rencontrer!

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Lambert-de-Lauzon



INFORMATIONS RÉGIONALES



La Nouvelle-Beauce poursuit sa lutte contre la Berce du Caucase

Depuis 2018, la Chaudière-Appalaches se mobilise dans la lutte à la Berce du Caucase pour éviter l'invasion de cette plante et assurer la santé des personnes du territoire, car lui toucher peut causer de sévères brûlures. Ce sont les organismes de bassins versants (OBV) de Chaudière-Appalaches qui assurent les interventions sur le terrain.



Pour la deuxième offensive qui se déroulera jusqu'en 2024, la MRC de La Nouvelle-Beauce accorde un appui financier de 28 159,50 \$. En effet, des colonies de la Berce du Caucase sont toujours présentes sur notre territoire et des graines peuvent germer jusqu'à cinq ans après leur ensemencement naturel.

Une campagne de promotion destinée à la population sera encore effectuée au cours de la saison estivale.

Pour plus d'information sur l'offensive régionale sur la Berce du Caucase : www.byebyeberceducaucase.com.

Le Québec et La Nouvelle-Beauce vivent une pénurie majeure de logements

Il faut se rendre à l'évidence : une importante pénurie de logements affecte le territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce. En fait, c'est une véritable crise. Selon les données de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), le taux d'inoccupation dans la région est près de zéro.

Nous savons que la situation est particulièrement criante pour les ménages qui éprouvent des difficultés à accéder à la propriété, car les logements abordables se font encore plus rares. De plus, les entreprises ne parviennent pas à trouver des logements pour héberger leurs travailleurs. Comment ceux-ci peuvent-ils participer pleinement à la vie économique et communautaire de nos municipalités s'ils doivent sortir de notre MRC pour se loger? Et que feront la centaine d'étudiants venus de l'extérieur pour suivre leur programme d'étude au Cégep Beauce-Appalaches face à l'impossibilité de se trouver un appartement? Les enjeux ne touchent pas que le développement résidentiel, mais aussi le développement économique et social de notre communauté.

Le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce s'engage dès maintenant à poser des actions concrètes pour affronter cette crise. Nous souhaitons diversifier l'offre résidentielle chez nous en favorisant la mixité sociale, architecturale et économique des initiatives privées. Nous invitons d'ailleurs les citoyens et citoyennes intéressés à offrir des logements (ex. : chambres, loyer, etc.) à vérifier la réglementation auprès de leur municipalité au préalable.



Nous allons aussi constituer rapidement un groupe de travail regroupant des acteurs du développement économique et social, du monde de l'éducation et de l'industrie de la construction, dont le mandat serait de proposer des pistes de solutions innovantes relatives à une offre de logements abordables pour les étudiants. Parallèlement, nous demandons au gouvernement du Québec qu'il mette en œuvre les mesures suivantes afin de régler durablement la crise du logement en Nouvelle-Beauce :

- Soutenir et financer le doublement du nombre de logements sociaux et abordables sur son territoire d'ici 2027;
- Maintenir un programme visant la création de logements sociaux, en complément au Programme visant la création de logements abordables (PHAQ);
- Maintenir l'implication du gouvernement du Québec dans son champ de compétence qu'est l'habitation, en appuyant financièrement les municipalités dans leur utilisation de leurs pouvoirs;
- Compléter le financement des logements annoncés dans le cadre du programme AccèsLogis, mais n'ayant pas encore été réalisés;
- Réviser dès maintenant la Loi sur l'expropriation pour permettre aux municipalités d'acquérir des immeubles dans le cadre de projets de logements sociaux et abordables;
- Élargir le droit de préemption municipal en matière de logement à l'ensemble des municipalités.

L'Escouade Canine MRC

L'Escouade Canine MRC est responsable de l'application de la réglementation relative aux animaux à Saint-Lambert-de-Lauzon.

Que ce soit pour un animal perdu, un animal retrouvé, ou encore pour formuler une plainte, nous vous invitons à communiquer avec l'Escouade Canine à partir de leur page Facebook ou de leur site Web ou encore avec la Municipalité afin que l'information leur soit transmise.

**PAIEMENT
DES LICENCES**

ESCOUADE CANINE MRC

Il est maintenant possible d'enregistrer et payer votre licence via le site internet de l'Escouade Canine: <https://escouadecaninemrc.com/>

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**

Maire Olivier Dumais
Courriel : maire@mun-sldl.ca
Hôtel de ville : 418 889-9715 poste 2246

Conseillers Germain Couture, siège n°1 Stéphanie Martel, siège n°4
Renaud Labonté, siège n°2 Caroline Fournier, siège n°5
Dave Bolduc, siège n°3 Anick Campeau, siège n°6

Hôtel de Ville 1200, rue du Pont
Saint-Lambert-de-Lauzon G0S 2W0
Tél. : 418 889-9715
Télécopieur : 418 889-0660
Courriel : info@mun-sldl.ca
Site Web : mun-sldl.ca

**Horaire régulier**

Du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30
Vendredi, de 8 h à 12 h

Direction générale : Éric Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier
Jonathan Mercier, adjoint au directeur général
et chargé de projets

Finances et administration : Brigitte Caron, directrice adjointe

Sécurité incendie : Gaétan Lacasse, directeur
Richard Langlais, directeur adjoint

Loisirs et vie communautaire : Pascal Vachon, directeur

Travaux publics : Steeve Veilleux, directeur

Urbanisme et développement économique : Pascale Bertrand, directrice

**AUTOUR DU BARBECUE,
FAITES DE L'AIR!**

En tout temps, conservez un espace libre d'au moins un mètre autour du barbecue. La chaleur dégagée par l'appareil est suffisante pour provoquer un incendie.

Par ailleurs, un barbecue, qu'il soit au charbon ou au propane, doit être utilisé uniquement dehors. Pas dans la maison, pas dans le garage, pas dans la roulotte ni dans n'importe quel autre endroit fermé, parce que son utilisation entraîne une accumulation de monoxyde de carbone qui pourrait vous être fatale. On met donc son imperméable ou on change de menu.

Bonne saison du grill!

**LISTE DES ORGANISMES**

Association de baseball Beauce-Nord	Roger Brochu..... 581 307-9884
Association de soccer Nouvelle-Beauce	president@soccernouvellebeauce.ca
Cercle de Fermières	Lucienne Gilbert 418 889-0431
Cercle des Châtelaines	Ginette Fontaine 418 889-9062
Chevaliers de Colomb	Benoît Mathieu 418 889-0568
Club Aramis	 418 889-9589
Club de patinage artistique de St-Isidore	Isabelle Savoie 418 882-1923
Club de ski de fond	www.skidefondpierreharveystlambertdelauzon.com
Club équestre Les Randonneurs	Arthur Fortin 418 802-1545
Club FADOQ	Germain Courchesne..... 418 889-0495
École des Puces	Mylène Fontaine ecoledespuces@hotmail.com
Festival de la Rentrée	Marie-Anne Courchesne 581 888-4176
Filles d'Isabelle	Lucile Dubé-Plante 418 889-9973
Groupe Scout 137 ^e Le Bac	Mélanie Ruel..... scouts137lebac@hotmail.com
Hockey mineur Beauce-Nord	 www.rapidesbeaucenord.com
Hockey mineur de Saint-Isidore	Marie-Claude Allen 418 882-2197
Maison des jeunes	 coordmdjsldl@gmail.com
Service d'entraide	 418 889-5109
Société d'horticulture	Élaine Poiré 418 889-9934

AUTRES RESSOURCES

AL-ANON	 844 725-2666
Alcooliques anonymes	 418 835-1631
Club de motoneige du Rivage	Réjean Rhéaume..... 418 889-9084
Comité de gardiennes	Suzanne Filion..... 418 889-0750
Conseil d'établissement de l'École du Bac	Patricia Maltais..... 418 834-2478
Fabrique de Saint-Lambert	 418 839-8264 poste 3441
Petit Domicile (Le)	 418 889-0950

TOMBÉE DU PROCHAIN BULLETIN LA SOURCE

La prochaine édition du bulletin *La Source* paraîtra le 21 septembre 2022. Les communiqués des organismes communautaires locaux ou régionaux doivent être transmis par courrier électronique avant le 24 août à 16 h 30 à lasource@mun-sldl.ca.

La Source est le bulletin de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon distribué gratuitement dans tous les foyers et les commerces de la localité. Tirage : 2 850

Conception, coordination et impression : Première avenue communication, Scott
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales

BIBLIOTHÈQUE 1275, rue des Érables 418 830-9945
biblio@mun-sldl.ca



Pour connaître l'horaire, consultez la page de la bibliothèque sur le site Web de la Municipalité.

CENTRES COMMUNAUTAIRES Centre municipal, 1147, rue du Pont. 418 889-0603
Centre des loisirs, 1096, rue du Pont. 418 889-9675

COUR MUNICIPALE Cour municipale de Sainte-Marie. 418 387-2301

MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE 877 380-3444

POLICE : SÛRETÉ DU QUÉBEC
MRC de La Nouvelle-Beauce 418 387-4438
Plaintes sans frais 310-4141
poste.mrc.nouvelle-beauce@surete.qc.ca

OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION 877 380-3444 418 387-0404
direction@orhnouvellebeauce.ca

TRANSPORT ADAPTÉ (Société de transport de Lévis) 418 837-2401

CENTRE DE SANTÉ PAUL-GILBERT (Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral)
Centre hospitalier 418 380-8993
CLSC 418 380-8991
Info Santé 811
Urgence détresse. 1 866 277-3553 (1 866 APPELLE)

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE L'enfant d'eau 418 889-1200
La Clef des champs. 418 417-1200

ÉCOLE DU BAC. 418 834-2478

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS. 418 889-8662

ÉCOCENTRE 418 889-8727